

# Projet éolien de Feilluns

Bulletin d'information - Mars 2020

**ABO**  
**WIND**

Ce troisième bulletin vise à vous informer des premiers résultats des études environnementales et paysagère menées tout au long de l'année 2019.

## Concertation du projet :



**Comité de suivi** : un comité de suivi a été créé en janvier 2020, constitué de 8 personnes de Feilluns, il a pour objectif d'informer sur le développement du projet, et être un lieu d'échanges et de propositions sur le projet. Une première réunion a eu lieu le 20 février 2020.

**Permanence publique** : Un événement public sera organisé en mairie de Feilluns en avril ou mai 2020 (date prévisionnelle). Les dates et modalités vous seront communiquées ultérieurement.

Les projets éoliens terrestres sont désormais soumis à une seule autorisation administrative : l'autorisation environnementale. Le dossier de demande d'autorisation comprend une étude d'impacts qui comporte trois grands volets : faune flore milieux naturels ; paysage ; acoustique. Les études correspondantes se déroulent en trois temps : état initial ; évaluation des impacts (sur plusieurs variantes d'implantation puis sur le projet final) ; proposition de mesures.

Pour le projet de Feilluns, des études ont été menées tout au long de l'année 2019. Les résultats de l'état initial acoustique vous ont été communiqués en juin 2019. Les états initiaux environnemental et paysager, qui recensent toutes les caractéristiques et enjeux du site à l'étude, ont récemment été réceptionnés. Ce bulletin d'information vous en présente les principaux résultats.

Nous sommes actuellement en train de réfléchir au modèle d'éolienne et à la variante d'implantation qui s'adaptent le mieux aux différents enjeux identifiés sur le territoire. Ces éléments vous seront donc communiqués ultérieurement.

## Résumé de la première partie de l'état initial environnemental

Les résultats présentés ci-dessous correspondent aux données récoltées et analysées de **janvier 2019 à janvier 2020**, soit sur un cycle de vie complet.

## Faune

### Méthodologie

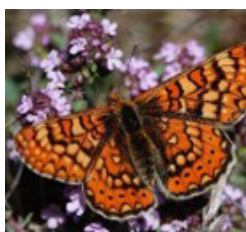
L'analyse est réalisée au sein de la zone d'étude et de ses abords. La méthodologie appliquée est une recherche à l'ouïe et à la vue des différentes espèces de faune présentes. La présence d'insectes, d'amphibiens, de reptiles, et de mammifères terrestres est étudiée dans cette partie.

### Les résultats

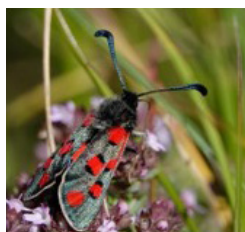
En ce qui concerne les insectes, nous notons la présence du Damier de la Succise, et quelques individus de Zygène Cendrée.

Le Lézard Ocellé, très connu dans la région, a été observé une fois. Il s'agissait d'un individu juvénile, observé à l'est de la zone d'étude.

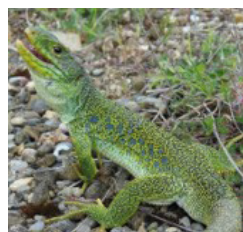
Les habitats les plus favorables à ces espèces seront préservés dans l'élaboration du projet.



Damier de la succise



Zygène cendrée



Lézard ocellé



## Janvier 2019

- Lancement des études environnementales, paysagère et acoustique



## Avril 2019

- Campagne de mesure acoustique



## Janvier 2020

- Réception de l'état initial paysager : identification des enjeux du territoire et des points de vue qui feront l'objet de photomontages
- Réception de l'état initial environnemental : identification des enjeux faune, flore, avifaune et chiroptère

### Panning en cours



## Février - Avril 2020

- Réflexion sur la variante d'implantation
- Echanges avec les experts
- Choix du projet final

### Planning à réaliser



## Avril - Juin 2020\*

- Évaluation des impacts
- Définition des mesures
- Préparation du dossier de demande



## Juin - Juillet 2020\*

- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale



## Juillet 2020 - Fin 2021\*

- Instruction de la demande (consultation des services de l'état, enquête publique, Commission Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites)



## Fin 2021\*

- Décision préfectorale

# Avifaune

## Méthodologie

Le nombre de sorties, évalué conformément aux guides méthodologiques (national et régional), est évalué en fonction des enjeux du site. Les observations ou écoutes de terrain sont planifiées en fonction des différents cycles biologiques des espèces observées : oiseaux nicheurs, migrateurs, hivernants ou nocturnes. Ainsi chaque mois de l'année 2019, les écologues sont venus observer les différentes espèces présentes sur le territoire.

## Les résultats

Plusieurs rapaces patrimoniaux (on dit d'une espèce qu'elle est patrimoniale, lorsqu'elle est protégée, menacée ou rare, et présente un intérêt écologique, scientifique ou culturel) ont été observés au-dessus de la zone d'étude :

- 1 gypaète barbu : à 300 m de hauteur
- Des vautours fauves : survol de la zone en transit ou prospection alimentaire
- Un couple d'Aigles royaux : en chasse, en transit ou pour marquer leur territoire
- Des milans royaux : en migration pré et post nuptiale

On remarque que les rapaces survolent principalement la zone de la crête au sud de la zone d'étude (secteur Aygodisso), où l'on observe des ascendances thermiques utilisées par ces derniers.

D'autres espèces patrimoniales tels que la Fauvette pitchou (sud-est de la zone) et le Busard-Saint-Martin (en migration) ont été observées.

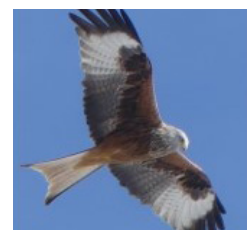
Les zones les plus fréquentées par ces espèces seront évitées. Les enjeux identifiés seront pris en compte dans la définition du projet (nombre, emplacement et taille des éoliennes ; mise en place de mesures, etc.).



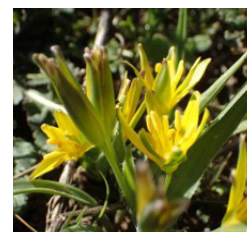
Vautour Fauve



Aigle Royal



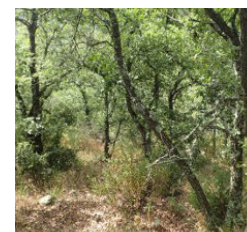
Milan Royal



Gagées de près



Orchis de provence



Chenaies méditerranéen

# Flore et Habitats

## Méthodologie

L'analyse est réalisée au sein de la zone d'étude et de ses abords, à la vue des différentes espèces de flore et des différents habitats que constituent la zone d'étude.

## Les résultats

En ce qui concerne les espèces floristiques recensées, nous retrouvons sur la zone d'étude quatre espèces patrimoniales : la Gagée des près et le Trèfle à fleurs blanches (enjeux moyens), ainsi que l'Orchis de Provence et le Trèfle de Boconne (enjeux faibles).

En ce qui concerne les habitats de la zone d'étude, nous notons la présence de deux types d'habitats patrimoniaux : les Chenaies méditerranéennes à Quercus Pubescents (enjeu faible) et les Prairies humides méditerranéennes (enjeu moyen).

Ces espèces et habitats seront évités dans la définition du projet.



# Les chiroptères

## Méthodologie

Diverses analyses terrains sont réalisées pour recenser toutes les espèces présentes sur la zone d'étude et ses abords, et analyser leur comportement.

- Enregistrement passif des ultrasons : entre mars et octobre, des enregistrements sont réalisés la nuit, à 8 points d'écoute sur la zone d'étude, à l'aide d'un enregistreur SM4BAT
- Ecoute active des ultrasons : 1 session d'écoute active d'une durée de un à plusieurs jours est réalisée chaque mois de mars à octobre à 8 points d'écoute sur la zone d'étude, à l'aide d'un appareil à ultrason le Petterson D240X
- Suivi en altitude : d'avril à juin (date du premier vandalisme du mât de mesure), un enregistreur SM4BAT a été placé sur le mât de mesure
- Suivi en canopée : installation d'un enregistreur à ultrason SM4BAT à 6 m de hauteur pendant une durée de 8 mois en continu
- Recherche de gîtes : recherches de gîtes arboricoles ou bâtiments, la journée et la nuit.



Enregistreur SM4BAT

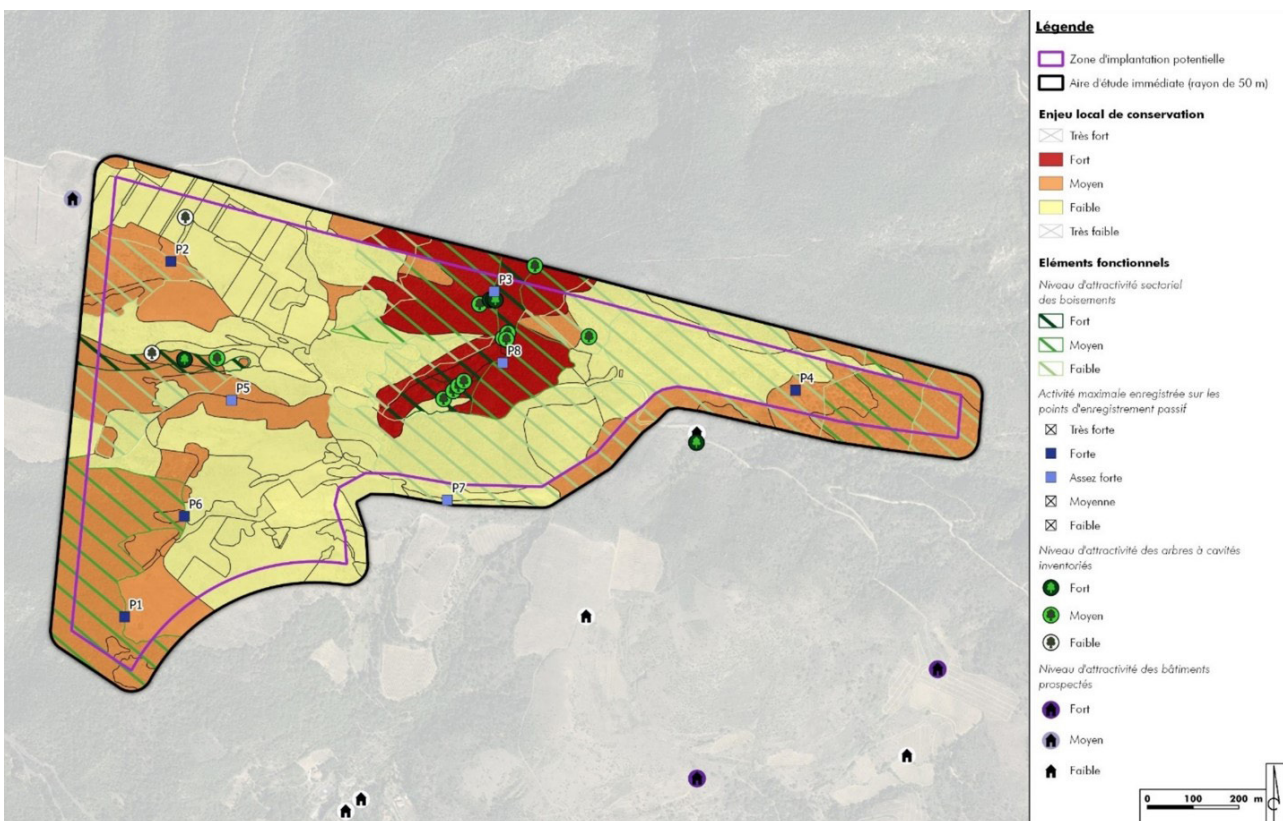
## Les résultats

Aucun gîte bâtiment n'a été recensé sur la zone d'étude mais plusieurs se situent à proximité, notamment pour les espèces suivantes : le Minoptère de Schreibers, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Capaccini, le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Rhinolophe euryale.

Sur la zone d'étude : l'offre en gîtes arboricoles (cavités) est moyenne. On en retrouve dans les milieux boisés de la zone. Ces secteurs sont aussi les plus utilisés comme zone de chasse, le long des lisières et au-dessus des vallons, en canopée.

Les pics d'activité se concentrent en début d'été et en automne, en début de nuit.

Les principales espèces à enjeux recensées sont le Minoptère de Schreibers, le Molosse de Cestoni, la Grande Noctule, ou encore les Pipistrelles.



Les secteurs boisés seront évités dans la définition du projet. L'activité des chauves-souris sera analysée afin d'adapter le fonctionnement des éoliennes (arrêts ou bridages).



# Résumé de l'état initial paysager

L'étude paysagère vise dans un premier temps à identifier tous les enjeux et à analyser les dynamiques et entités paysagères du territoire : le patrimoine bâti et naturel dont les sites inscrits, classés, Grands Sites de France, patrimoine UNESCO, grandes entités paysagères et points de vue emblématiques ; mais aussi les lieux de vie et d'activité du territoire : principaux bourgs, activités touristiques etc.

L'analyse des enjeux paysagers permet de définir une cinquantaine de points de vue, proches ou éloignés, qui feront l'objet de photomontages. Ces outils permettront d'évaluer les incidences paysagères du projet sur les différents enjeux du territoire. Ils vous seront communiqués lorsque le modèle d'éolienne et l'implantation seront définis.

Parmi tous les points de vue sélectionnés, voici cinq exemples de panorama. Sur chaque photographie, le projet se situera dans le carré noir. La taille des éoliennes sur la photographie dépendra du choix du modèle d'éolienne (hauteur) et de la distance au parc.



## Contacts

Responsable du projet  
Claire Pédeau  
Tél. : 05 32 26 13 74  
✉ [claire.pedeau@abo-wind.fr](mailto:claire.pedeau@abo-wind.fr)

Responsable de la communication  
Cristina Robin  
Tél. : 05 34 31 13 43  
✉ [cristina.robin@abo-wind.fr](mailto:cristina.robin@abo-wind.fr)

 [www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr)  
 @ABOWindFrance  
 ABO Wind SARL/France

**ABO**  
**WIND**  
Tournés vers le futur